

À vos pinceaux !

Écrire et dessiner sur l'espace public

SOPHIE HADDAK-BAYCE | FRANÇOIS PÉRON

On demande beaucoup au sol de nos villes. Support de nos déplacements, il doit aussi être en mesure d'écouler les eaux pluviales, d'accueillir des manifestations de tous types, d'être un lieu de promenade, de commerce ou de vie démocratique, de faire la place à une végétation maîtrisée mais toujours plus abondante et même d'exprimer par les matériaux l'identité du lieu. Support toujours plus multifonctionnel, il est aussi une surface signifiante majeure pour la signalisation routière. Et maintenant, publicitaires, artistes ou urbanistes voudraient aussi lui peinturlurer le visage ? Pauvre sol ! Qu'il se rassure : de multiples barrières se mettent en travers de la route de quiconque voudrait écrire ou dessiner sur l'espace public des villes françaises. Pourtant l'intérêt ne manque pas, comme le montrent de nombreux exemples étrangers et quelques expérimentations hexagonales qui pourraient recharger, par le traitement graphique, la réflexion sur l'espace public.

Le sol, surface convoitée

Quoi de plus simple, en effet, qu'un pictogramme ou un mot pour sécuriser la circulation, pour marquer l'entrée dans un secteur apaisé, pour donner des points de repère devant un équipement ou pour jalonner un parcours piéton ? Avec un peu d'humour ou de

bon sens, les messages de politique publique sur la propreté ou la pollution passent mieux ; avec les bonnes couleurs ou le bon marquage, on améliore la gestion d'une phase de chantier pour signaler un nouvel itinéraire, on annonce un événement, ou de manière plus controversée on peut même faire de la publicité.

« Quoi de plus simple qu'un pictogramme ou un mot pour sécuriser la circulation, pour marquer l'entrée dans un secteur apaisé, pour donner des points de repère devant un équipement ou pour jalonner un parcours piéton ? »

Réapprenons à écrire et dessiner : de la loi du sol à l'expérimentation

Vous rêvez de peindre une fresque au milieu de votre rue ? Halte-là ! L'arrêté de 1967 « relatif à la signalisation des routes et autoroutes » est là pour vous tenir le crayon. Mais rassurez-vous, il est désormais possible d'expérimenter, dans un cadre très réglé : depuis 2015, le marquage d'animation est devenu légal en aire piétonne et zone de rencontre. De nouveaux marquages sont possibles en entrée de zone 30 ou de rencontre et les passages piétons « new look » y sont autorisés : remaillés, détournés, dessinés en 3D, ils ont fleuri dans nos métropoles, inspirés de nombreuses démarches de par le monde. La palette d'outils à disposition du concepteur s'est de fait

largement étoffée, avec la possibilité d'utiliser des couleurs variées et d'innover en termes de graphisme.

Fiches du Cerema¹, chartes et guides des collectivités en matière d'espaces publics, tous ont ouvert le champ des possibles afin de rendre les outils d'apaisement et de sécurisation des modes doux plus vivants et attractifs.

On peut par exemple citer « les nouveaux réflexes pour un partage d'espace public » à Grenoble, qui proposent une nouvelle gamme de couleurs de marquage (permanente, temporaire ou d'expérimentation) et même un kit école aux abords des établissements scolaires. Tout ceci pour changer rapidement l'ambiance d'une rue, afin que l'automobiliste ralentisse et que piétons et cyclistes retrouvent plus de place et de confort.

La dimension participative : la plus engagée

Il n'y a pas que la puissance publique qui s'intéresse au sol : au sein d'un mouvement ou d'un collectif, des habitants décident de se réapproprier leur rue ou leur quartier à travers notamment des dessins sur le sol. Les usagers ressentent le besoin d'investir l'espace public du « pas de leur porte » pour l'animer, le rendre plus joli, le sécuriser, s'y retrouver entre voisins,

¹ | Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

proposer de nouveaux espaces pour que leurs enfants jouent...

Si ces pratiques sont courantes sur le continent américain ou dans le nord de l'Europe, elles sont beaucoup plus rares en France, où le cadre réglementaire n'autorise pas l'individu à s'emparer de l'espace public. Pour autant, certaines actions de *hacking* peuvent voir le jour et des démarches participatives de co-construction, certes encadrées par la puissance publique, sont légion.

La dimension temporaire : la plus tactique

Il existe une autre voie : investir le sol de manière simple et économe à coups de peinture pour préfigurer temporairement un changement dans l'espace public, plutôt de grande envergure et redistribuant les fonctions et les usages. Il s'agit ici d'une étape dans un projet bien plus global : le dessin et l'écriture au sol servent alors à

matérialiser un projet, à le préfigurer en simulant les aménagements futurs. Une telle démarche, qui utilise les codes de l'urbanisme dit tactique, a pour avantage de tester un projet à faible coût mais à échelle 1/1, pour mieux observer son appropriation par les usagers, l'évaluer puis enrichir le projet définitif à l'aune de ces orientations. À Bruxelles, la piétonnisation intra-boulevards a été préfigurée par une transformation graphique du sol, assistée d'un peu de mobilier léger. Cette intervention graphique a accompagné le changement fonctionnel de grande ampleur d'un projet qui, depuis, a été pérennisé.

Petites actions/grands effets

Les effets issus de telles démarches d'écriture et de dessin sur l'espace public sont nombreux : au premier chef, ce sont des actions « coups de poing », qui engagent peu de moyens mais produisent des effets quasi

immédiats. C'est également un bon moyen de désencombrer le reste de l'espace public : utiliser un maximum le sol pour rendre l'espace suffisamment lisible et fluide, en limitant le nombre de panneaux. Le marketing territorial n'est jamais loin : avec ces démarches (pour l'instant) peu ordinaires, les collectivités espèrent créer une image de territoire *in* et créatif.

Cependant, de telles initiatives posent également question. Un sol s'entretient, *a fortiori* s'il est peint : soumise aux intempéries et à la pression des usages, la peinture peut s'estomper rapidement. S'il n'y a pas une transformation en projet pérenne avec des matériaux plus « durables », la nécessité de redessiner/réécrire régulièrement pour entretenir l'espace public est à programmer et devient plus coûteuse.

Piétonnisation intra-boulevards à Bruxelles.





Karlo le Rhino, quai des Chartrons à Bordeaux.

Détonner sans « cartonner » !

La réglementation du marquage au sol a un mérite incontestable : sa clarté, son caractère de langage international compréhensible par tous. En somme, un véritable « code du sol » auquel l'automobiliste est programmé à réagir de manière automatique. Les nouvelles formes de dessin et d'écriture viennent perturber cette simplicité. C'est l'effet souhaité mais qui peut faire craindre l'accident, et faire légitimement hésiter les décideurs à se lancer. Il faut donc trouver un équilibre entre l'effet « choc » recherché, l'intelligibilité du signe et la sécurité routière, en évitant la banalisation des interventions graphiques.

Des goûts et des couleurs

Comment concilier en effet une esthétique *low-cost* assumée avec les critiques sur l'aspect négligé produit par la peinture bariolée qui gâcherait le paysage patrimonial ?

Le patrimoine, principale barrière bordelaise à l'innovation sur l'espace public ? On pourrait le penser : la

préfiguration et l'expérimentation de nouveaux espaces publics sont très timides dans cette ville de pierre classée UNESCO. Il y a là certainement un chantier local d'adaptation des formes d'écriture et de dessin au sol, avec des couleurs et des géométries plus ou moins chatoyantes, à adapter subtilement aux contextes, selon que l'on souhaite que l'espace public prenne le pas sur le reste ou se fonde dans le décor...

« Moins de voitures, plus de peintures ! » s'exclame le street-artiste montréalais Roadsworth, qui appelle de ses vœux une reconquête de l'espace public par la couleur, la créativité et l'humour. Ce n'est pas Karlo le rhinocéros qui le démentirait : sa figure placide vient rappeler au piéton bordelais distrait que le tramway met un certain temps à s'arrêter. Le sol : lieu idéal de signalétique pour les accros au smartphone ? _